



Comment internationaliser la recherche française en gestion ?

Alain Burlaud

► To cite this version:

Alain Burlaud. Comment internationaliser la recherche française en gestion ?. Le chercheur en gestion face à l'internationalisation. Actes de la 4ème journée de recherche de la FNEGE, Oct 2002, France. halshs-00220379

HAL Id: halshs-00220379

<https://shs.hal.science/halshs-00220379>

Submitted on 28 Jan 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Propos liminaire.

Que ce soit à l'Université ou dans les écoles, nous ne devons pas oublier que nous sommes des « enseignants-chercheurs » et non des chercheurs qui enseignent. La recherche fait partie de nos obligations statutaires dans la mesure où elle est un moyen de garantir un enseignement de pointe et non parce qu'elle répondrait en elle-même à une demande sociale. S'il y a une demande de travaux de recherche en gestion de type académique, elle ne justifie certainement pas le financement sur fonds publics de près de 1000 maîtres de conférences et 350 professeurs auxquels il faut ajouter le haut enseignement commercial également financé largement sur fonds publics (les CCI sont des établissements publics financés par une taxe spécifique plus la taxe d'apprentissage).

Le thème du présent atelier n'étant pas libellé sous forme interrogative, il nous est demandé de décrire. Mais décrire quoi ?

- la perplexité du chercheur face à la mondialisation (ou globalisation) ?
- la perplexité de l'orateur face à un sujet qu'il n'aurait pas choisi ?
- pourquoi la communauté académique doit-elle faire face à l'internationalisation ?
- comment la communauté académique fait face à l'internationalisation ?

Seules les deux dernières questions seront bien sûr traitées.

1/ Pourquoi la communauté académique doit-elle faire face à un mouvement d'internationalisation ?

Tout d'abord, les organisations, qui sont l'objet d'étude des sciences de gestion, s'internationalisent. En réponse à cela, les cursus de formation s'internationalisent également. Enfin, nos carrières d'enseignants-chercheurs suivent en s'internationalisant aussi.

1.1/ L'internationalisation des organisations.

Il y a bien sûr l'internationalisation des entreprises dont tout le monde parle. Mais il y a aussi l'internationalisation des activités de service public. L'évolution touche également le pouvoir régional avec le transfert accru de compétences à des autorités supranationales de droit public ou de droit privé : Communauté européenne, OMC, IASB pour les normes comptables, etc.

1.2/ L'internationalisation des cursus de formation y compris de formation par la recherche.

Quelle que soit la discipline au sein des sciences de gestion, nos étudiants sont nombreux à faire une partie de leurs études ou tout au moins des stages ou encore une première expérience professionnelle dans un pays étranger. Ils demandent des validations, des équivalences ou dispenses et, plus généralement, des passerelles, ce qui suppose de notre part une bonne connaissance des cursus étrangers et une promotion de nos cursus à l'étranger afin qu'ils y soient reconnus. Il y a aussi une demande de doubles diplômes et, pour ce qui est des thèses, de co-tutelles ou co-directions.

D'autre part, l'internationalisation des cursus, ce n'est pas uniquement le voyage initiatique aux Etats-Unis ou, à défaut, au Québec pour éviter les difficultés linguistiques ! C'est aussi l'accueil d'étudiants francophones venant généralement d'Europe centrale ou orientale, d'Afrique ou d'Asie. Je ne fais aucune américanophobie, mais il ne faut pas confondre internationalisation et américanisation. La connaissance d'autres pays ou continents est au moins d'égale importance pour accompagner les échanges économiques et pour comprendre le mode de fonctionnement des organisations.

1.3/ L'internationalisation des carrières.

Ceci est souhaité et possible depuis fort longtemps dans l'enseignement public français. Par dérogation aux règles générales de la fonction publique, les enseignants-chercheurs constituent l'un des rares corps de fonctionnaires d'Etat pour lesquels le recrutement se fait sans condition de nationalité y compris hors Union Européenne. Mais pour différentes raisons, dont l'obstacle de la langue et de la culture, le coût de l'expatriation, les problèmes familiaux, etc. l'internationalisation des carrières ne touche d'une faible proportion du corps enseignant tant en France que dans la plupart des pays industrialisés. La mobilité, en général vers les pays les plus riches, et le risque de fuite des élites pour les pays les plus pauvres sont évidemment plus forts chez les jeunes enseignants-chercheurs. Pour cette population, un marché international du travail commence à émerger. Pour ceux qui sont plus avancés dans leur carrière, les possibilités ne sont même pas toutes exploitées. A l'Université, les candidatures à un « congés pour recherches ou conversions thématiques » (CRCT) sont, chaque année, moins nombreuses que les possibilités offertes par le ministère.

1.4/ L'internationalisation des contenus disciplinaires.

La production pédagogique franchit les frontières, élargissant l'offre et permettant une réduction des coûts fixes de production ou conception par unité. A titre d'exemple, l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA), l'un des homologues de l'Ordre des experts-comptables en Grande-Bretagne inscrit chaque année environ 130 000 élèves à ses cours par correspondance dans la cinquantaine de pays membres ou anciennement membres du Commonwealth. Ceci est à comparer à l'Intec qui n'a que 15 000 élèves en France et dans les pays partiellement ou entièrement francophones.

Pour ce qui est de la production scientifique, les revues académiques sont le principal véhicule des échanges internationaux. Mais outre leur fonction de diffusion, elles assurent aussi une fonction d'évaluation qui suppose un classement de ces supports selon leur niveau réel ou supposé, un *rating*. L'exercice souffre de plusieurs biais.

- Même si dans le monde de la science l'anglais est devenu une langue véhiculaire, publier en langue anglaise est trop rapidement assimilé à publication internationale. Or il y a des bulletins paroissiaux, même en anglais et même aux Etats-Unis !
- Les articles les plus conventionnels, ceux dont la méthodologie est banale et le plan standard, ont en général plus de chances d'être publiés que ceux qui apportent beaucoup mais souffrent de quelques problèmes de forme ou, plus grave, sortent des sentiers battus. L'évaluation des comités de rédaction donne souvent une prime au conformisme même dans les revues considérées comme les meilleures.
- L'obstacle de la langue, beaucoup plus élevé quand les approches sont qualitatives que pour les modélisations mathématiques, écarte nombre d'excellents articles écrits par des auteurs qui ne peuvent se faire aider par un anglophone ou qui refusent une co-

signature avec une collègue anglophone (si possible bien introduit auprès d'un comité de rédaction et qui vous aide à mettre la bibliographie la plus appropriée...).

- Le tirage, qui est souvent retenu comme étant un indicateur de notoriété d'une revue, ne signifie souvent pas grand-chose dans le monde académique car l'abonnement est inclus dans la cotisation annuelle, voire dans les droits d'inscription au congrès. Si l'on peut faire l'hypothèse qu'un acheteur est un lecteur, il est moins certain qu'un abonné forcé le soit. En tout cas, le tirage est évidemment beaucoup plus fort pour les revues américaines que pour celles de n'importe quel pays européen sans que cela reflète une différence de qualité.

Vous l'aurez compris, je lutte pour le pluralisme linguistique et culturel et non pour un repliement franco-français. Nous devons constamment rappeler que la production scientifique dans d'autres langues que l'anglais doit être reconnue comme pouvant ne pas être de second ordre. A titre d'exemple, le CNU a récemment qualifié comme MCF deux jeunes docteurs allemands ayant soutenu une thèse en allemand et ayant démontré, par d'autres publications et par le fait qu'ils enseignaient en France depuis quelques années, une bonne maîtrise de la langue française. Pour ce qui est des articles, de même que le CNU n'est pas tenu par les mentions décernées aux thèses, il n'est pas tenu de juger favorablement un article au motif qu'il a été retenu dans telle ou telle revue considérée *a priori* comme étant prestigieuse. Il ne peut en aucun cas « sous-traiter » l'évaluation des travaux des candidats aux comités de rédaction des revues ou aux groupes d'institutions qui produisent un *rating* des publications scientifiques.

2/ Comment faire face à l'internationalisation ?

L'*homo academicus* est un être social qui depuis de nombreux siècles fonctionne en réseau. C'était déjà le cas au moyen âge, époque à laquelle la mobilité étudiante en Europe était largement répandue et les contacts épistolaire entre universitaires nombreux.

Ce réseau doit évidemment et avant tout servir notre objectif ultime qui est l'accroissement constant de la qualité de notre enseignement et le suivi de la mobilité internationale de nos étudiants. Il se construit au fil des années par la participation aux congrès internationaux, la publication dans des revues étrangères, les recherches en équipe, la participation à la vie des associations académiques, les invitations et les congés sabbatiques.

La première étape dans une carrière universitaire est évidemment la présentation de papiers dans des congrès à l'étranger ou des congrès internationaux organisés en France juste avant ou peu après la soutenance de la thèse. De ces présentations découlent souvent des publications dans des revues étrangères. Ces rencontres sont aussi l'occasion de lancer des publications co-signées avec des collègues étrangers, de participer à des contrats de recherche européens ou autres imposant des partenaires multiples originaires de différents pays.

Les contacts étant ainsi noués, le réseau débouche souvent sur des invitations à venir enseigner quelques semaines dans un autre pays. Les retombées, en termes d'échanges d'étudiants, sont généralement importantes. Elles passent quasi-nécessairement par cette étape.

Enfin, vers le milieu de la carrière, vient la participation à la vie des associations académiques : membre du conseil, membre du bureau, président, membre du comité de rédaction de la revue, etc. Beaucoup d'associations réservent à des étrangers un ou plusieurs sièges dans leur conseil. Les universitaires français doivent saisir cette opportunité.

Je voudrais aussi souligner le rôle important joué par l'International Federation of Scholarly Associations of Management (IFSAM) qui est, comme son nom l'indique, la fédération mondiale des associations académiques de sciences de gestion. Elle a été créée en 1990 et, dès le début, des collègues français ont fait partie de ses instances dirigeantes. Actuellement, deux français siègent au conseil (représentant à tour de rôle les six associations thématiques françaises) et un français, Eric SIMON, siège au bureau en qualité de trésorier. Au congrès de Montréal, en 2000, il y avait une délégation française de plus de 200 participants, soit la plus grosse délégation étrangère hors Etats-Unis ! Ce congrès admettait des communications en trois langues : anglais, espagnol et français. Au congrès de 2002, en Australie, nous n'avons été qu'une trentaine de français. Mais nous étions quand même une des plus importantes délégations étrangères et les communications étaient acceptées en anglais et en français. Enfin, depuis l'été 2002, un collègue français, Yvon PESQUEUX, siège au conseil de l'Academy of Management. Que ce soit à l'IFSAM ou à l'AoM, nous comptons beaucoup sur la FNEGE pour aider les collègues qui y portent nos couleurs et surtout nos valeurs.

En conclusion, pour le chercheur en gestion, l'internationalisation n'est pas une menace mais une opportunité. Ce qui fait le plus défaut, c'est une aide financière pour encourager la mobilité qui, du point de vue familial et du point de vue du fonctionnement de nos institutions, pose le moins de problèmes en début de carrière.